

> Entretien avec

Pascale Micolet-Michel

Déléguée générale de l'Institut
pour l'éducation financière du public

La finance pour tous

Économie et Management
s'est entretenu avec
Pascale Micolet-Michel,
déléguée générale de
l'Institut pour l'éducation
financière du public.
Les activités de cette
association contribuent
à enrichir la culture
économique et financière
des Français, notamment
par l'intermédiaire de son
site internet, La finance
pour tous.

Propos recueillis par
Hervé Kéradec



© Nikola Krtořica

Quelle est l'origine de votre association ?

L'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) autrement appelée « La finance pour tous » (du nom de son site internet www.lafinancepourtous.com, premier vecteur d'informations de l'institut) est une association d'intérêt général, indépendante et non commerciale, créée en 2006 pour favoriser et promouvoir la culture financière des Français. La création de l'IEFP fait suite à une réflexion menée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'organe de régulation des marchés financiers français. À la suite d'un sondage mené en 2004, l'AMF a fait ce constat simple : les Français, qui s'estiment peu qualifiés dans le domaine des finances, souhaitent en comprendre les mécanismes, en décrypter les enjeux et être capables de prendre des décisions de façon éclairée et autonome. Elle a conclu à la nécessité de créer un organisme indépendant chargé de développer une pédagogie financière à l'attention de tous. L'IEFP est également soutenu par la Banque de France, le ministère de l'Éducation nationale (il a même obtenu l'agrément national de ce dernier), la profession bancaire au travers notamment de la Fédération bancaire française (FBF) et de l'Association française des sociétés financières (ASF). Par ailleurs, pour développer ses activités, l'IEFP a noué des partenariats actifs avec des établissements financiers qui souhaitent mener, conjointement avec l'institut, des actions pédagogiques en direction du grand public.

Quelles sont vos activités principales hormis la vie du site ?

Les activités de l'institut sont très variées, à commencer par celles que nous menons auprès des enseignants. Depuis 2007, l'institut a développé, les Rencontres de l'IEFP destinées aux professeurs de sciences économiques et sociales et d'économie et gestion des trois académies d'Île-de-France. Chaque année, une conférence-débat autour d'un thème d'actualité permet de réunir 200 enseignants à Paris. C'est l'occasion pour nous de faire le point sur l'avancée de nos actions et notamment des modules pédagogiques mis en ligne sur notre site. À ce jour, toutes matières confondues, nous avons créé plus de cinquante modules avec des enseignants en exercice. L'IEFP est également présent chaque année aux Journées de l'économie de Lyon. Pour l'édition 2012, nous avons organisé une conférence intitulée « L'argent occupe-t-il une place trop importante dans notre société ? », à la chambre de commerce et d'industrie. Ce débat a réuni plusieurs intervenants de qualité, notamment Charles-Henri Filippi, banquier et auteur de *L'Argent sans maître* et des *Sept Péchés du capital*, et Jeanne Lazarus, chercheuse et sociologue qui a récemment publié *L'Épreuve de l'argent*. Nous avons profité de ces Journées pour organiser un débat avec des élèves de terminale économique et de BTS banque autour de notre ouvrage *Le Tour de la finance en 10 étapes* paru en mai dernier. Nous essayons cette année de promouvoir deux produits originaux : d'une part la brochure *Maths et éducation économique et financière*, recueil d'exercices pour les classes du collège, et d'autre part un kit pédagogique pour le primaire, testé avec succès en 2011-2012 dans l'académie d'Amiens. Nous souhaitons que ce kit soit connu des enseignants et qu'il puisse être envoyé à ceux qui en font la demande. Mais cela suppose également que quelqu'un paie pour l'impression des fiches enseignant, du poster pour la classe et du cahier pour l'élève. À la demande des corps d'inspection, nous intervenons lors de séminaires organisés par le ministère de l'Éducation nationale : séminaire PFEG à Paris en mai 2012, séminaire du BTS banque à Dijon en décembre 2012, etc. Ces séminaires nous permettent d'informer les enseignants sur l'association, ses missions et surtout sur son site dont l'espace dédié aux enseignants propose de nombreuses ressources (modules d'enseignement, vidéos, dossiers, articles, fiches de bibliothèque, mots de la finance, etc.) qui peuvent faciliter les pratiques pédagogiques. Enfin, l'association a également signé une convention de partenariat avec

le Centre national de documentation pédagogique, par laquelle nous nous sommes engagés à référencer réciproquement nos diverses publications.

Vous assurez aussi des formations ?

Parallèlement à ces activités spécifiques pour l'Éducation nationale, l'institut assure une mission de formation auprès des associations de consommateurs, pour les aider à maîtriser les notions de finances personnelles. En partenariat avec l'AMF, nous avons déjà réalisé plus de quinze réunions en province et continuons notre tour des régions françaises. Par ailleurs, nous avons créé des modules de formation animés par des banques partenaires pour leurs clients ; cette formule garantit le caractère pédagogique des messages qui sont délivrés et permet de resserrer le lien de la banque avec son client, celui-ci se sentant plus à l'aise pour poser des questions et prendre du recul par rapport à son chargé de clientèle, à qui il fait naturellement confiance. Le développement d'outils de gestion budgétaire pour les personnes qui ont du mal à équilibrer leurs finances et d'outils pédagogiques pour les banquiers, travailleurs sociaux et bénévoles avec lesquels ils sont en contact fait également partie de nos missions de formation. En 2011-2012, l'activité éditoriale de l'institut a été particulièrement riche, avec la parution de trois ouvrages : *Réussir ses projets d'épargne*, *Entrer dans la vie active*, *Le Tour de la finance en 10 étapes* chez Dunod, et au cours du premier trimestre 2013 d'une version totalement remaniée des *Finances personnelles pour les nuls* sous le titre *Bien gérer son argent pour les nuls* chez First Éditions. Parallèlement, nous avons enrichi notre gamme de brochures d'informations sur des thèmes très pratiques : *Le Crédit à la consommation*, *Internet et les produits financiers*, *Tenir ses comptes et faire son budget* ; ces dépliants sont téléchargeables sur notre site. Nous écrivons aussi des articles très grand public pour la presse quotidienne régionale : vous pouvez ainsi lire le « Dico de l'éco » dans *Le Parisien* du lundi ou nos pages « finances personnelles » dans *L'Union*, *Ouest-France* ou *L'Est-Éclair*. Enfin, l'institut est un lieu de réflexion sur l'éducation financière que nous essayons de promouvoir, notamment auprès des décideurs.

Quels partenariats développez-vous avec les académies ?

En juin 2011, nous avons signé une convention triennale de partenariat avec l'académie d'Amiens. Dans le cadre de ce partenariat, nous réalisons diverses actions à plusieurs niveaux.

Au niveau du primaire, nous avons testé le kit pédagogique « À la découverte de l'argent » qui permet aux élèves de CM1-CM2 d'aborder des notions économiques et financières de base sous une forme attrayante, tout en s'inscrivant dans les programmes et en permettant la validation de certains items du socle commun.

Au niveau du collège, nous avons réalisé avec des enseignants de l'académie la brochure *Mathématiques et éducation économique et financière*. Elle constitue un outil pédagogique innovant pour les enseignants, avec des exercices clés en mains, accompagnés de compléments sur les notions économiques et financières abordées et de leurs corrigés. Cette brochure sera disponible en libre accès sur le site www.lafinancepourtous.com, ainsi que sur les espaces disciplinaires du rectorat qui renverront vers notre site. Elle peut également intéresser les enseignants de lycée exerçant en classe de seconde. Une version papier sera également proposée aux CDI des établissements, voire aux enseignants eux-mêmes ; nous espérons qu'ils seront nombreux à la commander.

Au niveau du lycée, un jeu concours encourage les élèves de seconde à mettre en place une démarche de projet qui mobilise diverses notions économiques et financières. Les meilleurs sont récompensés et gagnent une somme qu'ils peuvent éventuellement affecter à la réalisation de leur projet. Organisé pour la première fois l'année dernière, ce jeu a été très motivant pour les classes qui s'y étaient inscrites. Il est de ce fait reconduit en 2012-2013. Nous avons également équipé tous les lycées de l'académie d'un jeu pédagogique : Ethica. Élaboré dans le cadre du programme européen « Léonardo Transfert d'innovation », il permet l'exploration de notions économiques et financières de base, mais permet aussi d'appréhender l'impact social et environnemental de différents types d'épargne et d'investissement. Au niveau postbaccalauréat, nous avons réalisé une conférence intitulée « Système financier entre libéralisation et régulation à l'attention des CPGE » qui a été vidéo-transmise dans une dizaine d'établissements de l'académie. L'objectif pour les années qui viennent est de nouer des partenariats avec d'autres académies, afin d'ancrer de plus en plus notre action dans le concret.

Votre site est particulièrement intéressant, est-il géré en interne ?

Le site www.lafinancepourtous.com est effectivement géré en interne. Notre équipe de rédacteurs, tous spécialisés en économie et finance, assure un décryptage de l'actualité. Elle réalise également

des dossiers complets sur des thèmes précis.

À ce jour, plus de trois mille articles sont disponibles, sur l'ensemble des thématiques liées aux finances personnelles (banque, assurance, impôts, immobilier...) ainsi que dans la rubrique « Décryptages ». Dans la nouvelle version du site (remanié en 2012), l'espace « Enseignant » a été modernisé et a subi deux modifications principales. Le premier aménagement a consisté à faire apparaître de façon plus explicite les liens avec les programmes de chaque discipline. Pour chacune d'entre elles, nous mettons en exergue les correspondances entre le programme et nos contenus, qu'il s'agisse des modules pédagogiques spécifiquement réalisés pour les enseignants ou des décryptages et outils divers (vidéos, calculateurs, quiz...) qui se situent ailleurs dans le site. Ce qui m'amène au second aménagement réalisé : l'ouverture de cet espace sur le reste du site avec des liens vers nos autres rubriques. L'équipe de La finance pour tous répond également aux questions qui sont posées sur le site, de façon individualisée. Notre webmestre et notre infographiste assurent efficacement la gestion et l'illustration du site.

Existe-t-il des sites concurrents comme le site Kezeco, qui avait été créé par le Codice avant sa disparition ?

Le Codice a effectivement disparu et avec lui le site Kezeco qu'il animait. Toutefois une partie de ses contenus a été transférée vers un nouveau site du ministère de l'Économie et des Finances, Facil'éco, avec en particulier des fiches sur les principaux courants économiques. Il ne s'agit pas pour nous à proprement parler d'un concurrent, plutôt d'un futur partenaire, comme l'était le Codice. Notre spécialité, c'est la finance (l'argent au quotidien ou le décryptage de la « grande » finance, celle du G8, de l'euro, des banquiers centraux et des établissements de crédit), Facil'éco est plus généraliste, me semble-t-il, et ne produit aucune ressource spécifique pour les enseignants.

Par qui le site est-il principalement consulté ?

Quelles en sont les rubriques phares ?

Des internautes de tous âges, des enseignants, des élèves... Les rubriques les plus consultées sont la partie « Décryptages », suivie de la rubrique « Vie familiale et consommation », et les questions-réponses. L'espace « Enseignant » est consulté par 7,5 % des internautes.

Comment la ligne éditoriale du site est-elle fixée ?

Nous travaillons beaucoup en collectif. La ligne éditoriale a évolué au fur et à mesure de la production des contenus, avec une double contrainte : celle de nos sponsors qui ont des points de vue très variés, ce qui nous protège d'une mainmise de l'un d'entre

eux, et celle de nos lecteurs qui, comme sur n'importe quel site internet, souhaitent aller rapidement au but, même s'ils apprécient notre ligne pédagogique qui ne peut se satisfaire d'explications lapidaires. C'est moi qui, en ma qualité de déléguée générale, donne l'unité de ton et d'écriture et prends *in fine* les décisions.

Quelles sont les principales difficultés pour faire vivre un site comme le vôtre ?

La gestion d'un tel site nécessite rigueur, clarté, réactivité, justesse. Il y a bien sûr le problème lancinant de l'actualisation des données. Prenez le taux du livret A, par exemple, ce taux est amené à changer deux à quatre fois par an, mais il ne figure pas à un endroit unique du site, mais dans plusieurs articles, et au sein même de ces articles, il figure plusieurs fois. C'est vrai de tous les seuils fiscaux, taux de prélèvements, minima sociaux... La difficulté est très grande aussi dans la rubrique « Décryptages », car nous essayons de rédiger des dossiers approfondis sur des sujets pertinents (crise financière, prix de l'énergie, crise de l'euro...). Mais ce qui est vrai en janvier 2012 ne l'est plus (ou plus entièrement) en août. Faut-il tout refaire, compléter avec un article d'actualisation ? Notre ambition est très grande mais nos ressources limitées ; il nous arrive parfois, par manque de temps, de renoncer à mettre au point tel outil auquel nous pensons ou même d'écrire tel article ou telle fiche de lecture.

Quelle est la gouvernance de l'association ?

Nous avons un conseil d'administration qui regroupe tous les membres, un peu comme une assemblée générale, et se réunit deux fois par an pour approuver la ligne stratégique et les comptes annuels. Le bureau, quant à lui, est composé des membres de droit (l'AMF et la FBF qui apportent les plus grosses contributions) et de quelques autres personnalités qui s'investissent tout particulièrement dans l'administration de l'association, en particulier son président, Georges Pauget, l'un de ses vice-présidents Bernard Simler,

qui représente le monde de l'Éducation nationale, ainsi que son trésorier, Guillaume Sarlat. Le bureau vote le budget, il se réunit environ tous les deux mois et suit de près l'activité de l'association. Celle-ci est mise en œuvre par l'équipe que j'ai l'honneur de diriger.

Quelle stratégie allez-vous mettre en œuvre dans les mois et les années à venir ?

Nous essayons d'avoir une vision à long terme, mais malheureusement nous sommes toujours rattrapés par les contingences matérielles. Nous faisons le maximum avec des ressources limitées, mais du coup toute menace sur nos ressources (et il y en a souvent : mouvement de personnel, aucune garantie sur nos financements) nous oblige à une extrême prudence et nous empêche d'avoir une véritable vision stratégique. Ceci étant, si l'on prend l'hypothèse d'une stabilité durable des effectifs et des moyens de l'association, nous devrions continuer à consacrer une grande partie de notre temps à l'Éducation nationale (en produisant de nouveaux modules, en tissant des liens de plus en plus serrés avec différentes académies et divers établissements, en faisant la promotion des outils existants...). Pour cette cible particulière comme pour l'ensemble de nos publics, les deux ou trois prochaines années devraient être des années de consolidation consistant à tirer le meilleur parti de l'existant, car nous avons maintenant une offre très diversifiée. ●

> la finance pour tous en chiffres

- > Nombre de consultations : 5 000 visiteurs par jour en moyenne
- > Nombre de collaborateurs : 14
- > Nombres de rubriques : 10 rubriques principales, auxquelles il faut ajouter tous les outils (calculateurs, quiz, vidéos...)
- > Nombre de questions-réponses : 1 000 par an